

CONSEIL MUNICIPAL DE CROZET
COMPTE RENDU - SEANCE DU 05 DECEMBRE 2019 - A 20H00

Présents : Mme DONZÉ Dominique, Mme JOUANNET Martine, M. ASSENARRE Louis, Mme HUISSOUD Chantal, M. DU BOIS Jérôme, M. CHANEL Michel, M. ALLIOD Patrick,

M. DEQUENNE Bernard, Mme JANISZEWSKI Christiane, M. VOLPI Michel, M.PINEY Henri, Mme POMMES Kathy, M.FERRARI Antoine

Absents : Mme CRESPILO Sandrine, GIROD DE L'AIN Johann, M. ROSERES Jean-Pierre,

Excusés, M. GALICHET Cédric, Mme BRIAND Marie-Pierre

Procurations : M. GALICHET Cédric à Mme DONZÉ Dominique, Mme BRIAND Marie-Pierre à Mme JOUANNET Martine

ORDRE DU JOUR

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL

ADMINISTRATION GÉNÉRALE – FINANCES – PERSONNEL

1. Décisions du Maire
2. Factures acquittées (annexe)
3. Engagements (annexe)
4. Modification du tableau des emplois
5. Décision modificative Budget Commune
6. Tarifs secours sur piste
7. Subventions Ski Club
8. Convention de reversement PUP chemin de Farreu (annexe)

URBANISME

9. Autorisations d'urbanisme

TRAVAUX

10. Parking de l'école – Avenant n°1
11. Accord cadre Voirie – Avenant n°1
12. Marché de travaux de la route d'Harée, avis sur le jugement des offres

COMMUNE

13. Rapport des commissions

INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTÉRIEURS

14. Rapport des commissions

INFORMATIONS DIVERSES

Ouverture de séance à 20h05

M.PINEY a été nommé secrétaire de séance

Mme le Maire propose de respecter une minute de silence en hommage à messieurs Jean-Paul Vuillemet et René Pelaz, tous deux anciens élus de Crozet.

Mme le Maire remercie les conseillers de leur présence et propose de rajouter deux points à l'ordre du jour : subvention au CCAS et autorisation de mandat au CDG01 pour engager une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective.

20h08 - Arrivée de B.Dequenne

ADMINISTRATION GÉNÉRALE - FINANCES – PERSONNEL

Approbation du dernier compte rendu :

M.Alliod fait remarquer que le choix du nom du skate park aurait pu être fait en interne au sein du conseil municipal. Mme le Maire indique que le choix final sera fait au sein du conseil.

Point N° 1 DECISION DU MAIRE

22/11	renouvellement marché gaz ENGIE salle des fêtes - durée 3 ans (2020-2021-2022)	153.36€/an
-------	--	------------

M.Ferrari demande à quoi correspond ce prix. M.Chanel précise que c'est un groupement de commande entre communes effectué par le SIEA pour toutes les collectivités qui ont une chaudière à gaz.

Point N° 2 FACTURES ACQUITTÉES (annexe)

M.Alliod indique que la somme pour les secours sur piste est conséquente et qu'elle arrive tardivement.

M.Dequenne demande si les 6 750€ pour l'agence de l'Ain correspondent aux honoraires ? Il lui est répondu que oui.

Point N° 3 ENGAGEMENTS (annexe)

Pas de questions

Point N° 4 MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Mme le Maire rappelle que deux agents de la collectivité vont partir en retraite en 2020. Les prises de postes des remplaçants seront effectives au 1^{er} février pour l'accueil et au 1^{er} mars pour la comptabilité. Afin de pouvoir engager le remplaçant au service comptabilité et de pouvoir effectuer la passation du poste pendant 1 mois, il convient de baisser le nombre d'heures d'un poste vacant d'adjoint administratif territorial de 35h à 32h. Concernant la bibliothèque, il a été proposé lors du conseil municipal du mois d'octobre de créer un poste pour la gestion de celle-ci. Il est proposé de créer un poste d'adjoint au patrimoine pour un temps hebdomadaire de 10h. Les recrutements auront lieu courant 2020.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois

Point N° 5 DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

Mme Jouannet, adjointe aux finances présente la décision modificative n°2 du budget Commune.

2312	OP 142 GROUPE SCOLAIRE		58 800.00	pas dans la bonne opération
2312	OP 150 SKATE PARK	-	58 800.00	1 ^{ère} situation
2312	OP 142 GROUPE SCOLAIRE		48 000.00	pas dans la bonne opération
2312	OP 150 SKATE PARK	-	48 000.00	2 ^{ème} situation
2312	OP 142 GROUPE SCOLAIRE	-	152 000.00	pas dans bonne opération
2312	OP 150 SKATE PARK		152 000.00	Budget supplémentaire
2121	OP 142 GROUPE SCOLAIRE	-	10 000.00	pas dans bonne opération
2128	OP 149 AIRE DE JEUX		10 000.00	plantation arbres
2128	OP 142 GROUPE SCOLAIRE	-	25 000.00	pas dans bonne opération
2128	OP 149 AIRE DE JEUX		25 000.00	sol aire de jeux
2313	OP 142 GROUPE SCOLAIRE	-	4 851.76	solde groupe scolaire
2312	OP 150 SKATE PARK		4 851.76	Skate park

Le Conseil municipal, à l'unanimité

ADOpte la décision modificative n°2

Point N°6 CCAS – SUBVENTION

Mme le Maire propose de verser une subvention à hauteur de 2000 € du budget commune 135 au CCAS de la Commune afin de pouvoir couvrir les dépenses liées notamment aux repas des aînés et aux colis de Noël.

Le conseil municipal, à l'unanimité:

ADOpte la subvention de 2000 € au CCAS.

Point N°7 TARIF SECOURS SUR PISTE

Mme le maire indique que les tarifs de secours sur piste présentés lors du précédent conseil n'étaient pas les tarifs publics. La délibération n'a pas été envoyée au contrôle de légalité. Les tarifs sont les suivants :

- FRONT DE NEIGE : 53 €

Soins effectués aux postes de secours

- ZONES RAPPROCHEES

Secours et transport de moins de 1km : 212 €

- ZONES ELOIGNEES :

Secours et transport de plus de 1km : 381 €

- ZONE EXCEPTIONNELLE : 755€

Tout ce qui ne fait pas partie du domaine balisé nécessitant l'intervention de plus de 2 secouristes

- TEMPS PASSE PAR UN PISTEUR à l'heure : 90 €
- TRANSPORT SCOOTER : 84 €
- TRANSPORT ENGIN DE DAMAGE : 248 €
- COUT D'EXPLOITATION TELECABINE à l'heure : 393 €

Le conseil municipal, à l'unanimité:

APPROUVE les tarifs des secours sur piste 2020 en tarif public.

Point N° 8 SUBVENTION SKI CLUB

M. du Bois, adjoint à la culture et vie associative propose de décider l'attribution d'une subvention au ski club à hauteur de 3000 €. Malgré le dynamisme de cette association, Mme Le maire regrette que les documents soient envoyés très tardivement.

Point N° 9 CONVENTION DE REVERSEMENT PUP CHEMIN DE FARREU

Mme le Maire rappelle que le 7 mars 2018, la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex, la Commune de Crozet ont signé conjointement la convention de Projet Urbain Partenarial avec la société EUROPEAN HOMES en vue de la réalisation d'un projet résidentiel située chemin de Farreu à Crozet composé de 12 logements dont 2 locatifs sociaux. La participation demandée à la société EUROPEAN HOMES concerne :

L'extension du groupe scolaire et l'aménagement du parking, des travaux de voirie rue de la montagne et l'extension du réseau électrique. Le montant de la participation reversée à la commune par la Communauté d'agglomération est convenu comme suit :

4,29 % du coût de l'extension du groupe scolaire, **soit 2 272,63 € HT ;**

1,12 % du coût de l'aménagement du parking, **soit 3 379,59 € HT ;**

63,16 % du coût des travaux de voirie rue de la Montagne, **soit 9 805,59 € HT ;**

100 % du coût des travaux d'extension du réseau électrique, **soit 35 000,00 € HT.**

M.Ferrari demande si la participation est partagée entre l'Agglo et la commune ? Mme le maire répond par l'affirmative, à hauteur des postes revenant à l'Agglo (crèches, GVD...).

Mme Jouannet demande ce que sont les travaux rue de la montagne ? M.Assenarre répond que c'est une chicane qui est prévue.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE les modalités d'exécution de la convention du PUP Chemin de Farreu

AUTORISE Mme le Maire, à signer la convention de reversement avec la Communauté d'agglomération.

Point N°10 MANDAT DONNE AU PRESIDENT DU CENTRE DE GESTION POUR L'ENGAGEMENT D'UNE CONSULTATION EN VUE DE LA CONCLUSION D'UN CONTRAT D'ASSURANCE COLLECTIVE

Mme le Maire rappelle qu'en 2017, la commune avait mandaté le centre de gestion de l'Ain afin qu'il puisse lancer une consultation en vue de la conclusion d'un contrat d'assurance collective. Le marché arrivant à terme, il convient de relancer une consultation.

Le Conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'étudier l'opportunité de conclure un nouveau contrat d'assurance pour la garantie de ses risques statutaires
- **DECIDE** pour cela de donner mandat au Président du Centre de gestion de l'Ain afin :
 - qu'il procède à la consultation des différents prestataires potentiels ;
 - qu'il conclue le cas échéant un contrat-groupe adapté aux besoins des collectivités mandataires ;
 - qu'il informe ces collectivités des caractéristiques du nouveau contrat-groupe, se fasse le relais de toute demande d'adhésion au dit contrat et qu'il prenne toute décision adaptée pour réaliser réglementairement la passation du marché susvisé

URBANISME

Point N°11 AUTORISATIONS D'URBANISME

Mme JANISZEWSKI Christiane présente les autorisations d'urbanisme.

CR ADS CM du 05 décembre 2019

Numéro de dossier	Date dépôt	Demandeur	Adresse terrain	Nature des travaux	Date décision	Décision
DP00113519 B0044	31/10/ 2019	OGIC SA - Mme PAILLARD Céline	Villeneuve - Les Longets	Projet de division	26/11/ 2019	NON OPPOSITION

DP00113519 B0043	24/10/ 2019	DELRIEU Sébastien	20 impasse des Deux Potes	Installation d'un grillage rigide gris anthracite (RAL 7016) de 1,73 M. de haut tout le tour du terrain et d'un portail coulissant ajouré gris anthracite (RAL 7016). Mise en place d'un muret de soutènement et de 2 piliers crépis en couleur blanc crème (RAL 9001) comme celui de la maison.	20/11/ 2019	FAVORABLE AVEC RESERVE
PC00113516 B0024M01	11/10 /2019	GIVONETTI Stéphane	Chemin de Champ Téchaud	Suppression des bandes de peinture grise sur la façade de la maison afin de garder une couleur uni sur la totalité de la maison	04/12/ 2019	FAVORABLE
DP00113519 B0037	19/09/ 2019	BERTOLDO Pierre	857 chemin de la Pièce	Extension de garage (Création)	08/11/ 2019	OPPOSITION
DP00113519 B0036	17/09/ 2019	BERAUDO Marie-Luce	215 chemin du Peillon	Il s'agit de remplacer : - 3 fenêtres existantes, - 3 porte-fenêtres existantes, par des fenêtres neuves	08/11/ 2019	TACITE

M.Piney souhaite savoir quelles sont les suites données concernant les remarques formulées par la commune sur le PLUIH. Mme le maire précise qu'une réunion est prévue très prochainement à ce sujet. Le vote est prévu avant mars 2020.

TRAVAUX

Point N° 12 MARCHÉ DE TRAVAUX DU PARKING DE L'ÉCOLE –AVENANT N°1

Le marché de travaux de réaménagement du parking de l'école a été attribué à l'entreprise COLAS pour un montant de 286 682.00 € HT. A la demande du maître d'ouvrage, des travaux supplémentaires de réalisation d'un muret avec clôture en limite du projet, côté cour de l'école pour la sécurisation du cheminement ont été réalisés.

Montant de l'avenant :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 18 499,40 €
- Montant TTC : 22 199,28 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 6,45 %

Nouveau montant du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 305 181,40 €
- Montant TTC : 366 217,68

Il est demandé au conseil municipal :

D'ADOPTER l'avenant N°1, relatif au marché de maîtrise de travaux du parking de l'école,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer le présent avenant n°1 avec la société COLAS.

Point N° 13 ACCORD CADRE VOIRIE – AVENANT N°1 - LOT 2 Signalisation

M.Assenarre, adjoint aux travaux rappelle que, l'accord cadre voirie a été attribué aux entreprises Eiffage pour l'enrobé et AER pour la signalisation. A la demande du maître d'ouvrage, des nouveaux prix de fournitures ont été demandés à la société AER, titulaire du lot 2 signalisation.

L'ajout des nouveaux prix dans l'accord cadre n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

D'ADOPTER l'avenant N°1, relatif à l'accord cadre voirie, lot2 signalisation,

D'AUTORISER Madame le Maire à signer l'avenant n°1 avec la société AER.

Point N° 14 MARCHÉ DE TRAVAUX DE LA ROUTE D'HAREE, AVIS SUR LE JUGEMENT DES OFFRES

Mme le Maire rappelle que le conseil municipal du 3 octobre dernier a voté favorablement pour le lancement de la consultation pour la réalisation de travaux d'aménagement et de sécurisation de la route d'Harée.

4 entreprises ont répondu à la consultation. 2 pour le lot 1 « aménagement voie verte » et 2 pour le lot 2 « aménagement paysager ». La CAO s'est réunie le 05 novembre 2019 pour procéder à l'ouverture des plis, puis s'est réunie de nouveau le 26 novembre 2019 pour émettre un avis sur le jugement des offres. Pour rappel, les estimations faites par le maître d'œuvre sont pour le lot 1 de 1 238 365 € HT et pour le lot 2 de 445 205.86€ HT. Après analyse du dossier de candidature, la CAO émet pour avis de retenir les candidatures suivantes : lot 1 aménagement voie verte : EUROVIA pour un montant de 1 073 483.44 € HT et lot 2 aménagement paysager : FCE pour un montant de 256 321.18 € HT. Mme le Maire précise que les 4 candidats avaient de très bons dossiers.

M.Piney indique qu'il y a une grosse différence entre l'estimation du lot 2 et les offres de prix. Mme Jouannet précise que cela vient du prix des clôtures.

M.Piney indique que les délais de 4 semaines semble court aux entreprises pour répondre à un tel marché et que cela peu en écarter.

M.Ferrari demande si les entreprises connaissent les estimations ? Il lui est indiqué que non.

M.Piney, demande si les délais seront respectés ? Il est confirmé que oui.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

APPROUVE l'avis sur le jugement des offres de la commission d'appel d'offre,

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci et à la conclusion de ces marchés ainsi que tous les documents liés à l'exécution de ceux-ci,

AUTORISE Madame le Maire de faire inscrire les crédits nécessaires au budget pour la durée du marché.

COMMUNE

Point N° 15 RAPPORT DES COMMISSIONS

Travaux :

-parking de l'école : les plantations vont être faites la semaine prochaine. La réception des travaux a été faite, avec quelques finitions à effectuer (engazonnement, prairie fleurie...). Un raccordement du chéneau est à faire sur le préau. Des fuites ont été constatées sur l'ancien préau.

-Skate park, le chantier a recommencé cette semaine, il devrait être fini très prochainement.

-Des arbres vont être mis dans l'aire de jeux et tout autour du site.

-Un sapin sur pied a été planté au centre du village et sera décoré toutes les années.

Culture et vie associative : Crozet contact : sera distribué avant les vacances de Noël.

Finances : Mme Jouannet attend les propositions des commissions. Le vote du budget est prévu en février 2020.

Conseil Municipal des Enfants : la dernière rencontre a eu lieu dernièrement. Le CME a validé les gagnants du concours de fleurissement. Les noms seront donnés lors de la cérémonie des vœux. Des BD ont été offertes aux enfants du CME pour les remercier du travail accompli.

INTERCOMMUNALITÉ ET ORGANISMES EXTERIEURS

Point N° 16 RAPPORT DES COMMISSIONS

Mme Jouannet demande concernant la commission gestion et valorisation des déchets, quelle est la position de la commune par rapport au questionnaire reçu et relève qu'il est étonnant que soit majoré de 30% les collectes en portes à portes. Mme le Maire n'ayant pas reçu ce questionnaire, ne peut donc se positionner à ce sujet. Des précisions seront demandées à propos de ce questionnaire et de sa finalité.

INFORMATIONS DIVERSES

3 classes étaient en grève ce jeudi 5 décembre.

La cérémonie Ste barbe le 6 décembre à 18h30

Prochain conseil municipal le 06 février 2020.
La séance est levée à 21h30

Mme Dominique DONZÉ
Le Maire,
Le 11/12 2019

